



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le lundi 18 avril 2011 à 19h

Étaient présents

M. Pascal Rheault, parent, président
Mme Nadia Veilleux, parent
M. Manuel Le Bris, parent
Mme Caroline Joannisse, ens.
Mme Marlène Savard, orthophoniste

Mme France-Carole Duchesneau, parent
M. José-N. Blondin-Doucet, parent
Mme Chantal Poirier, ens.
Mme Marie-Claude Simard, ens.

Étaient absents

M. Patrick Ballay, parent
Mme Chantal Monette, T.S.G.
Mme Roxanne Gratton, ens.
Mme Bosjana Todic, représentante de la communauté (Action-Quartiers).

La directrice, Mme Claudette Séguin assiste à la rencontre.

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Pascal Rheault souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marlène Savard propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 4.1 Reddition de comptes : Campagnes de financement
- 4.2 Bilan – Utilisation des skis de fond

La proposition est appuyée par Mme Marie-Claude Simard.

CÉ-10-11-31

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2011

M. Manuel le Bris propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2011.

La proposition est appuyée par Mme Caroline Joannisse.

CÉ-10-11-32

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 21 février 2011

Point 2.4 Critères de sélection : Direction d'école

Les critères de sélection ont été remis au directeur général. Le poste est affiché.
M. Rheault, président du Conseil d'établissement, fera partie du comité de sélection.

Point 3.1 Rapport – Comité de parents – Frais – surveillance des dîneurs

M. Le Bris nous informe des démarches entreprises auprès des membres du Comité de parents. Il a communiqué par courriel avec les commissaires membres du Comité de l'organisation scolaire et n'a pas eu de réponse. Il doit communiquer par téléphone avec M. Gauthier, président de ce comité. Les membres adressent des remerciements à M. Le Bris pour l'excellent travail effectué dans ce dossier.

2. Dossiers

2.1 Convention de gestion et de réussite 2011-2012

Considérant l'article 209,2 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que *La commission scolaire et le directeur conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et la ministre.*

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

1° *Les modalités de la contribution de l'établissement;*

2° *Les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;*

3° *Les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;*

4° *Les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.*

Considérant la convention de partenariat 2010 - 2013 convenue entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant les travaux effectués par l'ensemble du personnel en assemblée générale, en rencontre cycle, au Conseil des enseignants et au Comité EHDAA ;

M. Pascal Rheault propose d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative 2011-2012 telle que présentée et d'adresser des félicitations au personnel de l'école pour l'excellent travail accompli.

La proposition est appuyée par Mme Nadia Veilleux.

CÉ-10-11-33

Adoptée à l'unanimité

2.2 Agenda 2011-2012

Mme Séguin présente le tableau des soumissions obtenues pour l'impression de notre agenda 2011-2012.

M. Manuel le Bris propose de retenir les services de la compagnie Aupel pour l'impression des agendas 2011-2012 au coût de 2 121, 23\$ (taxes incluses) pour 350 copies.

La proposition est appuyée par Mme Nadia Veilleux.

CÉ-10-11-34

Adoptée à l'unanimité

2.3 Photos scolaires

Mme Séguin présente le tableau des soumissions obtenues pour les services de photographie des élèves pour l'année scolaire 2011-2012.

Mme Nadia Veilleux propose de retenir les services de la compagnie Photomania pour les services de photographie 2011-2012.

La proposition est appuyée par Mme Nadia Veilleux.

CÉ-10-11-35

Adoptée à l'unanimité

2.4 Projet éducatif : nos orientations

Un document faisant état des trois orientations ciblées par le sous-comité « Projet éducatif » est présenté. Le projet éducatif sera adopté lors de la prochaine rencontre.

2.5 Brigadiers adultes : Planification 2011-2012

Considérant la volonté de la ville de Gatineau d'abolir le poste de brigadier adulte à l'intersection du boulevard Moussette et de la rue Gamelin ;

Considérant que cette intersection fait partie du corridor de sécurité de l'école ;

Considérant que certains de nos élèves doivent traverser à cet endroit ;

M. José-N. Blondin-Doucet propose de demander à la ville de Gatineau de maintenir le poste de brigadier adulte à l'intersection du boulevard Moussette et de la rue Gamelin.

La proposition est appuyée par Mme France-Carole Duchesneau.

CÉ-10-11-36

Adoptée à l'unanimité

2.6 BBQ de fin d'année

Le BBQ de fin d'année aura lieu le mercredi 15 mai. Il sera précédé du spectacle de djembés. Une première rencontre préparatoire a eu lieu sous la supervision de M. Le Bris.

2.7 Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec

La documentation est disponible. Les membres sont invités à faire part de leur intérêt dès que possible.

M. Pascal Rheault propose que le Conseil d'établissement rembourse les frais inhérents à la participation au congrès de la FCPQ des membres intéressés à s'y inscrire avec le budget de fonctionnement du C.É. jusqu'à concurrence des montants disponibles.

La proposition est appuyée par Mme France-Carole Duchesneau.

CÉ-10-11-37

Adoptée à l'unanimité

2.8 Travaux prévus à l'école

Toutes les fenêtres de l'école seront changées durant l'été. Ces travaux au coût de 397 422\$ (hors taxes) seront effectués par une compagnie privée sous la supervision du service des Ressources matérielles. Ces travaux sont payés par la CSPO avec les sommes allouées par le MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments ».

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

M. Le Bris nous fait part des divers points traités à la dernière rencontre du Comité de parents.

Le point concernant la politique sur les frais aux parents a été traitée au début de la rencontre.

3.2 Rapport – comité de financement

Une rencontre du sous-comité a eu lieu. En l'absence de M. Ballay, Mme Séguin nous fait part des points traités :

- Nous devons abandonner l'idée de la vente du polo « écologique ». Les coûts sont trop élevés.
- Mme Gagnon prépare un document qui pourra être utilisé pour la sollicitation dans le cadre du programme de partenariat corporatif.

3.3 Rapport - comité EHDAA

Mme Boisvert a préparé un rapport qui a été acheminé aux membres.

3.4 Rapport – comité de l'environnement

Le compte-rendu de la dernière rencontre du comité rédigé par Mme Sonia Ally a été envoyé aux membres.

3.5 Rapport du personnel

Mme Séguin fait état des activités ayant eu lieu depuis février.

4. Autres questions

4.1 Reddition de comptes : Campagnes de financement

Un compte-rendu des campagnes de financement est demandé pour la prochaine rencontre.

4.2 Bilan – Utilisation des skis de fond

Un bilan de l'utilisation des skis de fond acheté cette année est demandé pour la prochaine rencontre.

5. Levée de la séance

Mme Caroline Joannisse propose la levée de la séance à 20h30. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 mai 2011 à 19h.

CÉ-10-11-38

Adoptée à l'unanimité

Le président

La directrice

M. Pascal Rheault

Mme Claudette Séguin